

Le C.I.Q Menpenti 10 ème vous propose cette année
(En collaboration avec Voyages Michel - Licence 096710008)

Une CROISIÈRE des 3 FLEUVES

RHIN - MOSELLE - MAIN
8 jours - 7 nuits

Du 25 Août au 1er Septembre 1999



- 25 Août : Départ Marseille - Destination STRASBOURG - Embarquement dès l'arrivée.
- 26 Août : Descente du Rhin - Passage des écluses de Iffezheim et Gamsheim.
Après Coblenze, remontée de la Moselle jusqu'à Cochem - Escale de nuit, soirée animée à bord.
- 27 Août : Petit déjeuner à bord, puis excursion et visite de la ville et du château de Cochem
Départ du bateau pour Coblenze - Visite guidée de la ville - Soirée à bord.
- 28 Août : Après le petit déjeuner, départ du bateau pour Rudesheim - Visite des vignobles en petit train,
dégustation dans une cave, visite du musée de la Musique.
- 29 Août : Petit déjeuner en croisière, pour arriver à Francfort, par le Main - Visite guidée de la ville.
- 30 Août : Remontée du Rhin jusqu'à Mainheim - Visite guidée d'Heldeberg, la ville et son château - Retour
à bord - Dîner du Commandant - Animation.
- 31 Août : Retour à Strasbourg - Passage des deux plus grandes écluses du Rhin - Dîner en centre ville et
nuit à bord.
- 1er Sept. : Voyage retour en car par Colmar, Belfort, Besançon, etc. Déjeuner en cours de route - Arrivée à
Marseille en début de soirée.

Prix par personne : 5250 Francs

Ce prix comprend :

- Le transport en autocar de grand tourisme.
- Le logement à bord du bateau, catégorie Prestige.
- Les repas du déjeuner jour 1 au déjeuner jour 8.
- L'apéritif d'accueil par l'équipage.
- Les visites guidées prévues au programme.
- La soirée du Commandant.
- L'assurance annulation, Assistance, Rapatriement.

Ce prix ne comprend pas :

- Les boissons et les dépenses personnelles

Le nombre de places est limité à 41.

Carte d'identité nationale ou passeport obligatoire,
en cours de validité.

Echéancier des versements:

- Acompte à l'inscription : 1000 F par personne.
- Au 30/4/99 : 1000 F par personne.
- Au 30/5/99 : 1000 F par personne.
- Au 30/6/99 : 1000 F par personne.
- Avant le 20/7/99 : 1250 F par personne :

Bulletin d'inscription
à la croisière sur le Rhin

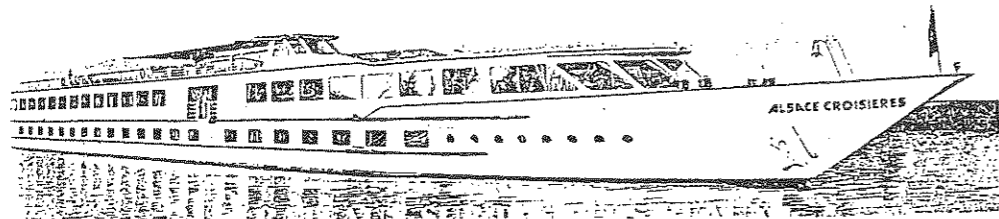
Nom : _____

Adresse complète :

Téléphone : _____

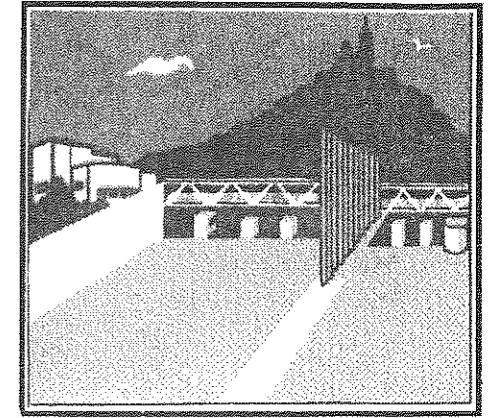
Nombre de personnes : _____

x1000 F : Chèque à établir à
l'ordre du CIQ Menpenti 10^{ème}



Village MENPENTI

BULLETIN DE LIAISON DU CIQ DE MENPENTI 10ème



157 Avenue de Toulon - 13010 Marseille Tél. et Fax. 04.91.79.18.52
Permanences : Mardi de 16h00 à 18h00

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901.

Affiliée à la Confédération des CIQ de MARSEILLE et des Communes environnantes

MARS 1999
N° 14

EDITO

LA VAPEUR OU LA PRESSION

SOMMAIRE

Edito	P. 1
Assemblée Générale	P. 2/P. 4
Correspondance avec nos élus	P. 5
Nouvelles du Village	P. 6
Le futur Parc Urbain	P. 7
Les Lotos	P. 7
ADOT 13	P. 8
Gaby PASERO	P. 8
Activités du CIQ	P. 8
Poésie - Avis de concours	P. 9
Il est là ...L'Euro	P. 10
Journée plein air	P. 10
Grand Aioli	P. 11
Croisière des 3 fleuves	P. 12

Attention de ne pas s'engager sur une voie de garage, au travers des voix qui risquent, de nous égarer sur des chemins de traverse. Actuellement le Projet d'un Grand Parc Urbain, sur 10 hectares de l'ancienne Gare du Prado, lance un débat passionné dans lequel des "locomotives" entraînent des wagons, vers des aiguillages différents.

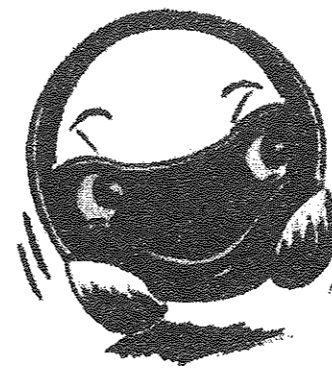
A nous, Habitants de MENPENTI, de garder l'option du Grand Parc Urbain, malgré le coup de sifflet du "chef de Gare", imposant l'emprise ferroviaire.

On peut se rendre compte, lorsque l'on entend le sifflet des remarques et des observations du village, mais aussi des échos de la presse locale, que la pression s'accroît, à l'approche de la sortie du "tunnel" de ce projet. MENPENTI sert depuis des années, le couvert "aux gabians" qui laissent des traces malodorantes de leurs passages ; une nuisance bien difficile à digérer pour les riverains.

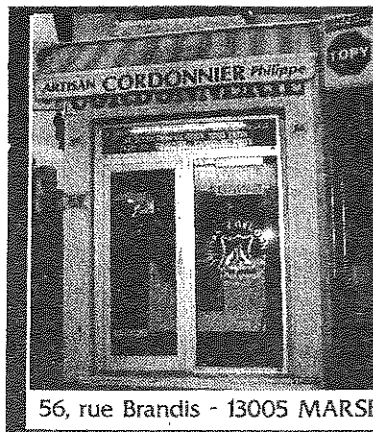
On s'aperçoit, qu'il est malheureusement plus facile, de mettre la pression pour faire dérailler un Projet que de donner de la vapeur afin de faire aboutir les réalisations que la majorité d'entre nous attend.

Bien sûr, nous devons être plus que jamais, à l'écoute, mais aussi vigilants, dans la concertation avec nos Elus, afin d'être entendus sur la concrétisation des projets de notre village, notamment sur leur calendrier de réalisation, dont nous avons pris connaissance, à ce jour, par la Presse locale.

Victor FARINA



Tunnel Prado Carénage
" Le Raccourci "



ARTISAN CORDONNIER PHILIPPE

Travail Traditionnel

- * Réparation Chaussures
- * Sacs - Blousons
- * Reproduction clés
- * Imprimerie Tampons Gravure

- 10 % sur les clés et imprimerie sur présentation de ce bon

56, rue Brandis - 13005 MARSEILLE - Tél. / Fax : 04 91 80 94 19

IL EST LA !

Que l'on soit pour ou contre, il est là ! Ceux qui l'attendaient sont prêts pour le départ, pour les autres l'heure n'est plus aux discussions mais celle de prendre le train ; personne ne doit rester sur le quai. Ceux qui étaient pour sont persuadés de son bienfait, hé bien que les sceptiques essaient d'en tirer les bénéfices certains : en toute chose il y en a, qu'ils ne rechignent pas mais croient en son pouvoir de force économique et en l'assurance d'une union européenne dans la paix : car c'est de l'EURO qu'il est question.

Pour vous aider à franchir le pas, quelques mémo :
- Depuis le 1er Janvier 1999, sa valeur définitive est de : 1 Euro = 6,55957 Francs
- au 1er Janvier 2002, mise en circulation de la monnaie en Euros, et après un retrait progressif mais rapide, vers mi-Février 2002, le Franc n'aurait plus cours (mais reste à voter la Loi qui doit fixer la date).

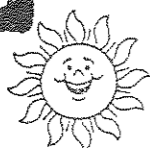
Quant aux Francs que vous aurez gardés, vous pourrez durant 10 ans, les changer en Euros.
Pour simplifier les calculs on arrondit à partir de la 3ème décimale soit :
- si elle est supérieure ou égale à 5 on arrondit au chiffre supérieur. Exemple : 47,6871 Euros = 47,69 Euros
- si elle est inférieure à 5 on arrondit au chiffre inférieur. Exemple : 24,95382 Euro = 24,95 Euros

Astuce : Prenez l'habitude dans le cadre du double étiquetage de comparer les prix en vous servant du prix en Euro, cela vous familiarisera avec la nouvelle monnaie.

Catherine ESCOFET

Dimanche 2 Mai 1999

Journée
PLEIN AIR et DETENTE
au
Domaine du Billiardier à Tourves



Départ :

9H15 : Menpenti devant la Gendarmerie
9H30 : Avenue Zénatti
9H40 : St Giniez (Arrêt Bus Casino)



Retour : Vers 18H30

- Animations
Chants
Danses
Boules
Cartes
Promenades Champêtres

Menu
Apéritif et merguez à volonté
Salade verte
MECHOUÏ
Agneau grillé au feu de bois
Fromages
Fruits de saison
Gâteau Spécial Maison
Vins rouge et rosé à volonté
Café



235 Francs

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Nombre d'inscription : _____ x 235 Francs.

Par chèque libellé au C.I.Q. MENPENTI 10^{ème} 157 Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE

Tél./Fax/Rep: 04 91 79 18 52



Monsieur TEISSIER :

- * Affirme la solidarité des élus avec l'ensemble des CIQ
- * Parc urbain : on ne mesure pas encore l'impact qu'aura sur le quartier et dans un rayon plus large sa réalisation. Une enquête publique est en cours pour prendre en compte les vœux de la population.
- * Insécurité : A ce sujet, le quartier est plutôt bien placé par rapport aux autres. Sur les 100 postes de policiers supplémentaires créés pour Marseille, 14 sont affectés à notre secteur. En outre, la police municipale a calqué son organisation sur celle de la police nationale, pour accroître son efficacité. Par exemple, il y a une "base", qui correspond au commissariat dans la police nationale. Monsieur TEISSIER et tout à fait partisan de voir les "képis" dans la rue plutôt qu'affectés à d'autres tâches.
- * Création de "Allo Mairie". Ce nouveau service de la Ville fonctionne plutôt bien : 80 à 85 % des interventions aboutissent de manière satisfaisante.
- * Caserne Beauvau : Affaire lancée d'ici à 5 ans, sera achevée
- * Carré Eguison : Rappel du permis de construire par l'INSEE. Le prix ayant monté, le projet a été abandonné. Il est rappelé que les bâtiments appartiennent à l'armée, c'est à elle de trouver éventuellement un acquéreur.

Monsieur ASSANTE : donne la parole à la salle

* Monsieur MENDY fait part du conflit qui existe entre la Société Sud-Fer et la SNCF concernant la voie privée desservant son terrain. La SNCF serait mise en demeure de remettre les rails en place. Mr ASSANTE précise que le taux d'utilisation de cette voie est de l'ordre de 15 fois par an. Par ailleurs, il est prévu que cette société déménage.

* Monsieur ASSANTE précise en outre que, malgré ce conflit, le programme du parc urbain se déroule comme prévu : 30 projets ont été reçus, les 5 préselectionnés le seront ce mois comme prévu. Concernant la voie ferrée, il faut savoir que, si la voie est déclassée (les rails seront enlevés jusqu'à Rabatau), la ligne, elle, ne l'est pas. Madame Annick BOËT, élue de l'opposition, regrette de n'avoir pas été invitée.

* Elle précise qu'à aucun moment le groupe communiste n'a été contre le projet de parc urbain. Par contre, le devenir des 12 hectares sur les 22 de l'emprise SNCF la préoccupe. Par ailleurs, elle désire maintenir l'emprise ferroviaire dans le but de favoriser les transports en communs non polluants. Le groupe communiste demande également ce qui sera fait autour du parc urbain, et s'oppose notamment au déplacement hors du quartier d'une vingtaine de familles.

- Réponse de Monsieur TEISSIER à Madame BOËT

* La réalisation du parc urbain est une volonté très affirmée de la municipalité et se fera comme prévu.

Madame ESCOFET s'inquiète de la retombée sur les impôts locaux de la réalisation du parc urbain et de son environnement.

- Réponse de Monsieur ASSANTE à Madame ESCOFET : les 200 MF du parc son inscrit au budget de la Mairie. Il ne sera donc pas fait appel à l'impôt pour en assurer si peu que ce soit le financement.

Quant au zonage, il n'est pas prévu de le modifier. Il reste évidemment que le bâti va prendre de la valeur.

- Monsieur OLMETA

* En matière d'urbanisme, il faut raisonner à long terme : 20 - 25 ans pour un projet. Il faut donc se projeter dans l'avenir et ne pas se laisser aveugler par les problèmes posés aujourd'hui.

* Par ailleurs, il est souhaitable de ne pas laisser les débats avec les CIQ dévier politiquement; On peut faire des erreurs : il convient de les examiner sereinement.

* Monsieur OLMETA souhaite que les CIQ concernés par le projet parc urbain se réunissent en séance de travail sur ce projet.

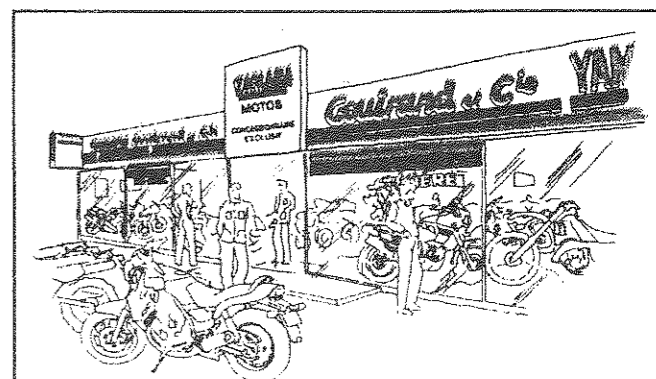
- Intervention de Monsieur ARCHENY, Président de l'Association des Artistes Peintres et Sculpteurs Humanitaires, qui souhaite que son association reste implantée dans le quartier lorsque la gare où elle est installée actuellement aura disparu.

Confection
Lingerie
Bonneterie

Lyne't

GROS - DÉTAIL

270, Avenue de Toulon - 13010 MARSEILLE
Téléphone 04.91.79.58.75



YAMAHA G. GOURAND & Cie

- Service rapide toutes marques
- Accessoires toutes marques

52 - 54 Cours Gouffé - 55 - 57 Av. de Toulon
13006 MARSEILLE - Tél. 04 91 80 81 70

POLE ELECTRONIQUE



REPARATION
TELEVISION
HIFI - VIDEO
CAMESCOPE
ORDINATEUR
S.A.V. St Eloi
803 303
INSTALLATEUR AGREE

PARABOLE
ANTENNE
DEVIS
GRATUIT
A DOMICILE

CANALSATELLITE

AT INFORMATIQUE

- * ORDINATEUR SUR MESURE
- * EVOLUTION MARCHE
- * PIECES DETACHEES
- * MAINTENANCE SUR SITE

DEVIS IMMEDIAT
GRATUIT

04 91 804 492

ACTIFTECH@WANADOO.FR

ACTIF TECHNOLOGIE

FORMATION INFORMATIQUE
EN SALLE MICRO OU A
DOMICILE

WINDOWS 98, WORD, EXCEL
INTERNET, DAO, MUSIQUE
VIDEO.....

MAITRISEZ LES OUTILS DE
DEMAIN EN TOUTE SIMPLICITÉ

04 91 804 492

7 RUE ST ELOI - 13010 MARSEILLE



*** Gaby PASERO ***
L'ADIEU D'UNE PASSIONNARIA

Nous reprenons le titre de Roger Neuville dans la Provence du 10 Janvier, pour évoquer la disparition d'une personne d'exception. En effet, il convient très bien à la personnalité de cette femme, qui a consacré sa vie à faire du bien autour d'elle et à donner le meilleur d'elle-même pour diverses causes humanitaires.

Elle habitait notre quartier et n'hésitait pas à aider la moindre détrese. Pour quelque problème que ce soit, elle trouvait toujours la solution, qui pouvait soulager une misère. Jamais on ne la sollicitait en vain et, sur ses propres ressources, elle apportait aide et réconfort à ceux qui souffraient ou qui traversaient une mauvaise passe.

Gaby, avec modestie mais avec passion, se battait pour construire un monde meilleur.

Profondément croyante, elle était très attachée à la petite paroisse de Saint Défend, où jusqu'au bout elle a occupé des responsabilités.

Enseignante de l'Ecole publique, elle fut une militante très engagée, en particulier au sein de l'Action des chrétiens contre la torture.

Dans le monde dur et violent, où nous vivons, il est réconfortant de voir que, contre vents et marées, existent des gens qui oeuvrent pour le bien, et se battent passionnément, d'une manière désintéressée, pour améliorer la vie de tous les jours.

Gaby est partie, mais son exemple doit nous aider à maintenir le Cap et à continuer dans la voie qu'elle a tracée.

A travers ce propos, nous sommes heureux d'avoir rendu hommage à une personne de qualité, et pour certains de la leur faire découvrir.

Albert REULAND

L' Association pour
le Don
d' Organes et de
Tissus Humains des
Bouches du Rhône

organise pour sa journée nationale

**France ADOT 13
du 5 Juin 1999**

**2 matchs de Football au stade
le Cesne à Mazargues**

**13h - Sélection des supporters
de l'OM / Equipe de Police**

**15h - Anciens Pros de Provence
/ Anciens Pros de l'Olympique
Lyonnais**

Renseignement

Mr J.Ch. Bigeon 04 91 26 61 32

ACTIVITES PERMANENTES AU CIQ



Bibliothèque

Mardi 16h à 18h
Jeudi 10h à 12h
Samedi 10h à 12h

O.C.B.

Danse enfants

1ère année Samedi 9h30 à 10h15
2ème année Mardi 17h15 à 18h15
3ème année Jeudi 17h15 à 18h15

Mme SEBASTIEN



Yoga adultes

Mercredi 9h30 à 11h

Mme GUIDETTI

Scrabble

Jeudi 15h à 17h

Mr CONSTANS

Chorale Adulte

Vendredi 17h30 à 19h

Mr SIRMANOFF



Notre chorale, dirigée par Mr Sirmanoff, a besoin de chanteurs hommes et femmes, alors un petit effort, merci !

Rejoignez-nous vite !

Adhésion obligatoire au CIQ pour tous les participants aux activités : 30 F annuel

Permanence CIQ Mardi 16h à 18h



CORRESPONDANCE AVEC NOS ELUS

Maurice TALAZAC
Adjoint au Maire
Délégué à la Voirie, Eclairage
Circulation, "Allô Mairie"

23 Novembre 1998

Monsieur Guy TEISSIER
Maire du Cinquième Secteur
150, Boulevard Paul Claudel
13009 MARSEILLE

Objet : Protection piétons rue Jacques Hébert - 10e

Monsieur le Maire

Suite à votre courrier ci-dessus référencé et après enquête d'un technicien de la Direction de la Circulation, j'ai le plaisir de vous informer que je fais le nécessaire auprès de la Direction de la voirie afin de faire exécuter cet aménagement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Maurice TALAZAC

Monsieur FARINA
Président du CIQ de Menpenti
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Marseille, le 25 Février 1999

Objet : Protection piétons rue Jacques Hébert - 10ème

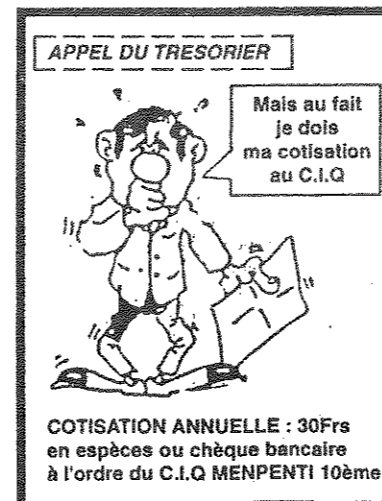
Monsieur

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous

Guy TEISSIER



Monsieur Victor FARINA
Président du CIQ de Menpenti
157 Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Marseille, le 16 Décembre 1998

Monsieur le Président,

Je vous propose afin de trouver une solution aux problèmes que pose le boudrome de Menpenti, de nous rencontrer :

Le Mardi 12 Janvier 1999 à 18h00

à la Mairie de Secteur

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Roger BERANGER
Adjoint aux Sports

Le 01 Mars 1999

Monsieur Victor FARINA
Président du CIQ MENPENTI
157, Avenue de Toulon
13010 Marseille

Mon Cher Président,

Pour faire suite à notre rencontre lors de l'Assemblée Générale de votre CIQ, je vous transmets copie de mon intervention auprès de Monsieur VIGNOLI, Adjoint délégué à l'Hygiène, à propos du **nettoyage de l'école maternelle MENPENTI**

En ce qui concerne le 163, Boulevard Rabatau, Malgré mes recherches, aucun dossier de plaintes n'a été déposé auprès de mes services à propos de ce site.

Toujours à votre écoute
Je vous prie de croire, mon cher Président, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Philippe BERGER

Le 22 Janvier 1999

Monsieur Romain VIGNOLI
Adjoint au Maire
Délégué à l'Hygiène et la Santé
Hôtel de Ville

Monsieur l'Adjoint et Cher Ami,

J'ai été saisi d'un **problème d'envahissements de rats à la maternelle MENPENTI** - 161 Avenue de Toulon.

Il me serait agréable que vous demandiez à vos services de procéder à une dératisation de cet établissement.

Avec mes vifs remerciements et mes sentiments les meilleurs.

Philippe BERGER

